

Procès-verbal des délibérations du conseil municipal du 23 mars 2010

- Séance du..... 23 mars 2010
 - Date de la convocation 17 mars 2010
 - Date d'affichage de la convocation 17 mars 2010
- Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de votants : 18
Nombre de procurations :

L'an deux mille dix, le vingt trois mars à 20 h 45, le conseil municipal de cette commune, dûment convoqué le dix-sept mars deux mille dix, s'est réuni en session extraordinaire, au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain Fort, maire.

Présents : FORT Alain, DELGUTTE Stéphanie, POUGNARD Dominique, BONNIN Stéphane, GUIOCHON Rémy, BARBOT Patrice, BERNAUDEAU-MEUNIER Nathalie, BAZIREAU Jean-Jacques, SABOURIN Hervé, BRAULT Fabrice, CHOLLET Marc, FAZILLEAU Christine, LAURENT Max, POUGET Renaud, AMICEL Pascal, SCHMITT Susanne, PORCHER Nadette, VIAUD Joëlle,

Invitée : Madame Laurence DUCHEIN, trésorière de Prahecq et comptable de la commune de Fors

Absent(s) excusé(s) : MARCHAND Bruno

Secrétaire de séance : Christine Baverel, secrétaire de mairie

1. Approbation du procès verbal du 10 janvier 2010

La lecture du procès-verbal du dernier conseil municipal ne fait l'objet d'aucune remarque ; il est adopté à l'unanimité.

2. Adoption du compte de gestion 2009 de la commune

Le conseil municipal, sous la présidence de Madame Joëlle Viaud, délibérant sur le compte de gestion de l'exercice 2009 dressé par Madame Laurence Duchein, comptable et receveur de Prahecq,

déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2009 par le comptable de la commune et receveur de Prahecq, visé et certifié conforme par l'ordonnateur et maire de la commune, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part et l'adopte à l'unanimité.

3. Adoption du compte administratif 2009 de la commune

Le conseil municipal, sous la présidence de Madame Joëlle Viaud, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2009 dressé par Monsieur Alain Fort, maire ;

Considérant que Monsieur Alain Fort, ordonnateur, a normalement administré pendant le cours de l'exercice 2009 les finances de la commune ;

Approuve à l'unanimité le compte administratif de l'exercice 2009 tel qu'il est présenté :

Section de fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
011 – Charges à caractère général	258.411,02	013 – Atténuations de charges	19.411,53
012 – Charges de personnel	382.650,65	70 – Produits des services du domaine	71.189,69
014 – Atténuation de produits	1.659,00	73 – Impôts et taxes	437.738,33
65 – Charges de gestion courante	87.202,39	74 – Dotations et participations	315.247,86
66 – Charges financières	31.924,90	75 – Autres produits de gestion courante	31.662,44
67 – Charges exceptionnelles	72,26	76 – Produits financiers	36,05
042 – Opérations d'ordre & amortissements	8.364,27	77 – Produits exceptionnels	3.644,57
TOTAL	770.284,49 €	TOTAL	878.927,67 €

Section d'investissement					
Dépenses	2009	RAR 2010	Recettes	2009	RAR 2010
- Dépenses financières	89.624,13	1.274,00	10 - Dotation fonds divers et réserves	282.046,70	
- Dépenses d'équipement : opérations ci-après	434.638,94	123.800,00	<i>dont 1068</i> excédents de fonctionnement capitalisés	(215.236,00)	
Bâtiments communaux	17.083,01	8.300			
Travaux de voirie (hors Rte Sanguinières)	52.552,01	18.600	13 - Subventions d'investissement	76.071,70	60.600,00
Extension des réseaux d'électricité	00	4.700	16 - Emprunts et dettes assimilées	143.006,80	
Enfouissement des réseaux	47.569,13	terminé	040 - Opérations d'ordre de transfert	8.364,27	
Signalétique	3.108,69	4.800	041 - Opérations patrimoniales	478,93	
Achat et réparation de matériel	13.060,78	56.000			
Voirie rte Sanguinières 2 ^{ème} tranche	183.452,81	terminé			
Plantations Prairies communales	14.122,37	terminé			
Travaux à l'école (huisseries + sols)	71.510,57	11.400			
Réfection terrain de tennis	10.708,98	terminé			
Frais d'études aménagements projetés	00	20.000			
Sécurisation abribus	21.470,59	terminé			
- opérations d'ordre	478,93				
TOTAL	524.742,00	125.074,00	TOTAL	509.968,40 €	60.600,00

4. Affectation du résultat d'exploitation 2009 de la commune

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Alain Fort, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2009 et considérant qu'il n'appelle ni observation ni réserve de sa part, et constatant qu'il présente les résultats suivants :

	Résultat de clôture 2008	Part affectée investissement	Résultat de l'exercice 2009	Résultat de clôture 2009	RESTES À REALISER	Résultats à affecter
INVESTISS.	-62.922,18 €		-14.773,60€	-77.695,78 €	Dépenses 125.074,00 € Recettes 60.600,00 €	- 142.169,78 €
FONCTIONN.	292.272,70 €	-215.236,00 €	109.100,17 € *	+ 186.136,87 €		+ 186.136,87 €
			(*) 108.643,18 (2009) + 456,99 € (Caisse écoles)		RESULTAT	+ 43.967,09 €

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2009, à l'unanimité **décide d'affecter ce résultat comme suit :**

Excédent global cumulé au 31 décembre 2009 43.967,09 €

- o **Affectation obligatoire à l'autofinancement**
et à l'exécution du virement prévu au budget primitif (1068) 142.169,78 €
- o Solde disponible affecté à l'**excédent reporté de fonctionnement** (002)..... 43.967,09 €
- o Déficit d'investissement reporté (001) (résultat de clôture 2009/Investissement)..... 77.695,78 €

5. Vote des taux d'imposition 2010

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Alain Fort, après avoir entendu la proposition du budget 2010, considérant que l'équilibre de ce dernier nécessite une augmentation de la fiscalité, **après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'augmenter les taux d'imposition de l'année 2010** comme suit :

Type de taxe	Taux 2009	TAUX VOTÉ / 2010
Taxe d'habitation	13,14 %	14,14 %
Taxe foncière sur bâti	16,70 %	17,97 %
Taxe foncière sur non bâti	54,17 %	54,17 %

6. Vote du budget primitif 2010 de la commune

Le conseil municipal arrête le budget primitif de l'exercice 2010 comme suit:

Section de fonctionnement			
Dépenses votées		Recettes votées	
011 – Charges à caractère général	269.000,00	002 – Excédents antérieurs reportés	43.967,09,
012 – Charges de personnel	420.500,00	013 – Atténuation de charges	33.500,00
014 – Atténuation de produits	1.800,00	70 – Produits des services du domaine	68.910,00
022 – Dépenses imprévues	177,09	73 – Impôts et taxes	472.085,00
65 – Charges de gestion courante	94.400,00	74 – Dotations et participations	311.867,00
66 – Charges financières	36.100,00	75 – Autres produits de gestion courante	32.300,00
67 – Charges exceptionnelles	600,00	76 – Produits financiers	35,00
042 – Dotation aux amortissements et prov.	5.087,00	77 – Produits exceptionnels	
023 – Virement à la section d'investissement.	135.000,00		
TOTAL	962.644,09 €	TOTAL	962.644,09 €

Section d'investissement			
Dépenses votées		Recettes votées	
001 – déficit d'investissement reporté	77.695,78	001 – excédent investissement reporté	
16 - Opérations financières	112.500,00	021 – virement de section fonctionnement	135.000,00
- remboursement emprunts exercices antérieurs	86.200		
- remboursement nouvel emprunt	24.500		
- Dépôts et cautionnements	1.800		
Dépenses d'équipement (opérations ci-après)	511.444,00	040 – opérations d'ordre de transfert entre sections (amortissements)	5.087,00
Réparations/aménagement bâtiments commx	49.800	10 – Dotations, fonds divers et réserves	71.000,00
Travaux de voirie	229.244	1068 – Affectation 2009	142.169,78
Extension des réseaux	9.700	13 – Subventions d'investissement	106.583,00
Signalétique	4.800	16 – Emprunts et dettes assimilées	241.800,00
Achat et réparation de matériel	66.500	Dont emprunt	240.000
Travaux au groupe scolaire	21.400	Dont dépôts et cautionnements	1.800
Frais d'études des aménagements projetés	20.000		
Toiture de l'école	110.000		
TOTAL	701.639,78 €	TOTAL	701.639,78 €

Le budget est voté :

- par chapitre, pour la section de fonctionnement,
- par opération pour la section d'investissement.

7. Adoption du compte de gestion 2009 du CCAS

Les membre du conseil, sous la présidence de Madame Dominique Pougard, délibérant sur le compte de gestion de l'exercice 2009 dressé par Madame Laurence Duchain, comptable et receveur de Prahecq,

déclare que la compte de gestion dressé pour l'exercice 2009 par le comptable et receveur de Prahecq, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, maire de la commune et président du CCAS, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part et l'adopte à l'unanimité.

8. Adoption du compte administratif 2009 du Centre communal d'action sociale

Les membre du conseil, sous la présidence de Madame Dominique Pougard, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2009 dressé par Monsieur Alain Fort, maire et président du CCAS ;

Considérant que Monsieur Alain Fort, ordonnateur, a normalement administré pendant le cours de l'exercice 2009 les finances du Centre communale d'action sociale ;

Approuve à l'unanimité le compte administratif de l'exercice 2009 tel qu'il est présenté :

Section de fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
002 – déficit antérieur reporté	596,58 €	002 – excédent antérieur reporté	
65 – Charges de gestion courante	1.474,95 €	70 – Concessions cimetièrre	355,50
<i>Dont 6574 - subventions</i>	400,00	74 – Subvention commune de Fors	2.800,00
<i>Dont 6561- secours en argent</i>	1.074,95		
TOTAL	2.071,53 €	TOTAL	3.155,50 €

- Solde disponible affecté à l'**excédent reporté de fonctionnement (002)**
(Excédent global cumulé au 31 décembre 2009) **1.083,97 €**

9. Adoption du Budget primitif 2010 du Centre communal d'action sociale

Les membres du conseil, sous la présidence de Monsieur Alain Fort, maire et président du CCAS arrêtent le budget primitif de l'exercice 2010 tel qu'il suit :

Section de fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
002 – déficit antérieur reporté		002 – excédent antérieur reporté	1.083,97 €
65 – Charges de gestion courante	3.183,97 €	70 – Concessions cimetièrre	300,00
<i>Dont 6574 - subventions</i>	683,97	74 – Subvention commune de Fors	1.800,00
<i>Dont 6561- secours en argent</i>	2.500,00		
TOTAL	3.183,97 €	TOTAL	3.183,97 €

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 15

Les conseillers,

le maire,